

CTR DGA

du 8 décembre 2021

Les enjeux de la DGA pour 2022

Monsieur le Délégué,
Mesdames et messieurs les membres du Comité Technique de Réseau de la DGA,

Ce CTR de fin d'année est l'occasion pour notre fédération de rappeler les enjeux auxquels va être confrontée la DGA dans les années à venir.

Nous voulons mettre l'accent sur plusieurs points :

Sur le télétravail hybride, les attentes des agents sont nombreuses et force est de constater qu'un écart se creuse entre la promotion du télétravail porté par la DGA/DRH et des retours d'agents faisant face à une hiérarchie plus timorée sur la mise en œuvre de ce télétravail sur le terrain.

Notre ministère est dans une période de transformation profonde, dans la mise en œuvre des nouvelles modalités d'organisation du temps de travail. Il ne faut pas remettre en cause ce climat de confiance voulu et porté notamment par le projet d'accord ministériel sur ce sujet, et dont la signature est attendue pour la fin de l'année.

FO-Défense constate globalement l'avancée du chantier des modes de travail à la DGA, englobant notamment la formation des cadres et le Lean management. L'effort mené par la DGA ne doit cependant pas occulter les tensions constatées sur le recrutement dans des métiers clés à la DGA pour la réalisation de ces missions.

Sur le recrutement, **FO-Défense** réaffirme, à nouveau, que les comptes ne sont pas bons. **FO-Défense** souligne, à nouveau, l'importance d'un recrutement pluriel, gage d'acquisition des compétences nécessaires dans la résolution complexe de l'adéquation charges/capacités. Ce recrutement doit s'accompagner d'une politique de revalorisation salariale pour ses fonctionnaires, mais aussi pour ses ingénieurs contractuels.



FO-Défense condamne avec force l'insuffisance des mesures catégorielles au profit de ces ingénieurs. Le bilan des départs par démission des ingénieurs, s'ils peuvent être considérés par certains comme « un turnover » acceptable, montre bien les difficultés rencontrées par la DGA pour rendre attractifs ces métiers. La contrainte budgétaire à court terme a des incidences sur la politique de fidélisation à moyen terme.

Sur le chantier des GT/DT, **FO-Défense** note positivement l'avancement du chantier « essais », pour la mise en place d'une prime d'essai, avec l'engagement pris d'une présentation de l'étude d'impact en interministériel prévue en 2022.

Cette reconnaissance légitime du savoir-faire et de l'expertise dans nos centres d'essais auxquels contribuent pleinement l'ensemble des agents, qu'ils soient contractuels, fonctionnaires ou ouvriers de l'Etat, est pour **FO-Défense** un sujet d'importance majeure.

Sur ce point, **FO-Défense** relève, en réponse au référé du président de la Cour des comptes, la note du Premier ministre qui réaffirme : « le statut des ouvriers de l'Etat continue à garantir une attractivité en termes de rémunération et de carrière sur ces agents ».

FO-Défense sera vigilante pour voir ce dossier aboutir en 2022.

Recrutement, essais, revalorisation salariale, ce sont toutes thématiques RH que notre fédération a portées dans un courrier adressé à Madame la Ministre des armées le 24 novembre dernier (voir en pièce jointe). Ils sont pour **FO-Défense** la clé de la réussite de la DGA pour attirer les compétences dont elle a besoin dans les années à venir.

Nous vous remercions de votre attention.

Le 8 décembre 2021





Paris, le 24 novembre 2021

Madame Florence PARLY
Ministre des Armées

14 rue Saint-Dominique,
75700 PARIS 07 SP

Réf : 8245 GG / MCM

Madame la Ministre,

Les 60 ans de la direction générale de l'armement sont pour notre fédération l'occasion d'attirer votre attention sur les enjeux en matière de Ressources Humaines que cette direction aura à relever.

La réponse du Premier Ministre du 21 octobre 2021 à monsieur le Président de la Cour des comptes sur son référé affirme, avec force, les missions portées par cette direction dans les politiques renforçant la « *souveraineté industrielle et technologique de la France* ». La question de cette souveraineté prend toute son acuité dans la pandémie que nous connaissons encore aujourd'hui.

Force Ouvrière note que la DGA engage une réflexion nouvelle sur des chantiers tels que le travail hybride et le lean management qui marqueront les nouvelles modalités d'organisation du travail au sein de ses services mais aussi au profit du ministère des armées.

Seules les compétences des ressources humaines qui œuvrent au sein de la DGA permettent à celle-ci de répondre à ces défis. Comme le constate la note précitée : « *ces missions et les compétences techniques nécessaires pour les remplir sont uniques dans l'Etat* ».

Les missions confiées à la DGA dans le cadre de la LPM et confirmées par le projet de loi de finances 2022 soulignent que cette adéquation charge/ressources nécessite cependant de trouver des équilibres RH de plus en plus complexes.

Force Ouvrière considère que la DGA est à un tournant de son histoire qui doit lui permettre de mettre en place les conditions pour continuer de créer, dans l'avenir, cette intelligence collective face aux missions qui sont les siennes dans ses directions, ses centres d'essais et ses services multisites.

C'est dans cet esprit que la fédération Force Ouvrière entend être force de proposition et souhaite que soient explorées plusieurs pistes de réflexion.

Force Ouvrière est attachée à un recrutement de qualité pour l'ensemble des agents de la DGA. Ce recrutement s'appuie à la DGA sur un plan stratégique des ressources humaines qui doit se montrer davantage innovant, ambitieux et prospectif. Nous regrettons en l'occurrence le recours accru et quasiment exclusif à du recrutement de personnels

contractuels, y compris dans des fonctions supports (achats, finances, ressources humaines) généralement occupées dans d'autres directions et services de notre ministère par des fonctionnaires civils des filières administrative et technique.

Force Ouvrière demeure fermement attachée à un recrutement pluriel, afin de donner à la DGA les leviers RH qui permettront de rendre les postes attractifs et de fidéliser à court et moyen terme les agents dont elle a besoin dans cette adéquation charge/capacité.

Le statut des ingénieurs civils de la défense, rénové dans ses composantes statutaire et indemnitaire, constitue un chantier ministériel qui offre aux employeurs un corps d'ingénieurs de niveau BAC+5 dont la DGA a également besoin. Il est impératif que le ministère s'emploie à moderniser notamment les concours de ces ingénieurs civils en réduisant les délais de recrutement. C'est un chantier de simplification administrative prioritaire pour notre fédération. Force Ouvrière porte par ailleurs l'essentiel de ses revendications pour les ingénieurs civils de la défense sur une revalorisation de leur grille indiciaire, s'appuyant sur celle du corps des ingénieurs de recherche du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Force Ouvrière s'oppose aussi, de façon concomitante, aux restrictions sur les mesures catégorielles des ingénieurs contractuels avec des risques inhérents sur les politiques telles que la cyberdéfense ou le numérique. La contrainte budgétaire à court terme a des incidences sur la politique de fidélisation à moyen terme. Dans un autre domaine, et sans vouloir opposer les populations civiles et militaires qui connaissent des contraintes différentes, la nouvelle politique de rémunération des militaires a montré que des positions d'arbitrage sont toujours à rechercher. Il conviendrait pour les ingénieurs contractuels civils de trouver cette même synergie.

Force Ouvrière, sur des chantiers RH comme la rétribution des sujétions liées aux essais, met l'accent sur le rôle des techniciens et des ouvriers de l'Etat dans la modernisation de la DGA. En l'occurrence, la note du premier ministre réaffirme que « *le statut des ouvriers de l'Etat continue à garantir une attractivité en termes de rémunération et de carrière sur ces domaines du ministère et à l'exercice de ces missions* ».

Pour Force Ouvrière, la DGA doit poursuivre sa politique sur les parcours professionnels. Le sujet est large. Il convient en premier lieu de tenir davantage compte des aspirations des jeunes ingénieurs, marqués par cette crise COVID, car ils construiront la DGA de demain. La qualité de vie au travail, le développement de parcours professionnels locaux, doivent devenir des impératifs de la politique des ressources humaines de notre ministère. L'enjeu de l'attractivité est d'empêcher ces jeunes diplômés de se détourner de nos métiers.

Force Ouvrière considère nécessaire de créer dès aujourd'hui, pour ces jeunes ingénieurs, un cadre statutaire, juridique, budgétaire et collectif. C'est à cette condition que la DGA pourra fêter son centenaire.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de mon profond respect.

Bien à vous.



Gilles GOULM
Secrétaire général FO DEFENSE